



## Région, les aides votées à la commission permanente du 21 mars

mercredi 23 mars 2016, par [lpe](#)

Ce lundi, les Conseillers régionaux étaient réunis à Bordeaux en commission permanente pour voter l'attribution d'aides dans les différents territoires. Si la [rubrique "Aides"](#) du site web du Conseil régional mentionne bien que les dispositifs portés par les anciennes collectivités ne seront pas tous reconduits, rien n'empêche les porteurs de projet de formuler une demande et de s'informer auprès des [élus régionaux de leur territoire](#).

D'autre part, il nous semble judicieux de passer outre la phase actuelle de suspicion sur les comptes de l'ancienne Région et d'aller de l'avant. L'économie locale ne s'arrête pas et les entreprises doivent, le cas échéant, pouvoir trouver une réponse à leur attentes. La Région, qui dispose désormais de l'essentiel de la compétence économique et de la gestion des fonds européens, peut accompagner les projets de création ou de développement d'activités.

Au total, ce lundi, ce sont 434 dossiers qui ont été présentés au vote pour un total d'un peu plus de 108 millions d'euros. Ont été soulignés en gras les financements octroyés à des entreprises pour leur développement ou la formation de leurs salariés (hors secteur tourisme ou image, cinéma...).

**En Deux-Sèvres**, ont été votés les crédits suivants :

- à l'Agglo2B pour l'extension de l'aménagement de Bocapôle pour 700.000€
- à Nueil les Aubiers pour l'aménagement de la 1ère tranche de la Vallée de la Scie pour 625.000€
- à l'association l'outil en mains à Moncoutant pour le projet d'extension et ouverture des nouveaux ateliers pour 5000€
- dans le cadre du programme de soutien aux lycées agricoles, 300.000€ ont été débloqués pour le lycée terres et paysages à Melle et l'exploitation horticole Gaston Chaissac de Niort pour des aménagements (planche de culture, bâtiment de stockage, restauration d'un tunnel...)
- 150.000€ ont été accordés au lycée Maurice Genevoix de Bressuire pour le changement des chaudières
- **dans le cadre du dispositif "Usine du Futur", l'entreprise BTS Industrie basée à Châtillon sur Thouet a bénéficié d'une aide de 20.000€ pour le développement d'une chaîne de peinture assortie de 3 embauches**
- une avance remboursable a été octroyée à la ville de Cerizay pour des travaux de réfection et d'accessibilité d'une résidence touristique lui appartenant (27 chambres, 62 couchages). **Le plan de développement des PME du tourisme propose un accompagnement pour les hébergements collectifs à hauteur de 50% maximum sous la forme d'une avance remboursable à taux zéro sur 7 ans avec 2 ans de différé, plafonné à 350K€ pour les projets de moins de 1 M€ de travaux.**
- une subvention de 17.000€ est accordée à la Communauté de communes libre de Pougne Hérisson Montemboeuf pour l'organisation du 17e festival de l'imprévu du 9 au 11 septembre 2016
- la SAM Moncoutant Handball se voit attribuer une aide régionale de 15.000€ pour son action à envergure nationale (2 équipes ont atteint le niveau national)

**En Charente**, ont été votés les crédits suivants :

- une subvention de 95.000€ a été accordée à l'association Avant-Scène pour l'organisation de la 22e édition du festival "Coup de chauffe" dédié aux arts de la rue du 2 au 4 septembre 2016 à Cognac
- une aide de 75.000€ a été octroyée à la société de production Les Armateurs pour la réalisation de la série d'animation "T'choupi saison 5" grâce au Fonds d'aide à la création et à la production cinématographique
- l'Union sportive Cognac Rugby bénéficiera d'une aide de 15.000€
- une aide de 6.150€ a été octroyée à la commune de Bourg Charente pour la création d'un chemin de randonnée
- une aide de 7.740€ a été octroyée à la Communauté de communes de Grand Cognac pour la rénovation du sol de la salle de tennis de table du complexe Jean Monnet
- une aide de 2.000€ a été octroyée à l'association Avril pour l'aide au développement d'une recyclerie
- une aide de 72.000€ est accordée à la SA Le Foyer pour la construction de 18 logements à haute performance énergétique

**En Charente-Maritime**, ont été votés les crédits suivants :

- une aide de 166.400€ a été accordée à la Communauté d'agglomération de La Rochelle pour la rénovation de 64 logements qui passeront de la classe énergétique D à la classe B.
- une aide de 15.000€ est octroyée à la SARL Offshore pour le court-métrage de fiction "Il était une fois mon prince viendra" de Lola Naymarck
- une aide de 20.000€ est allouée à Fantastico pour le téléfilm de François Basset et Jules Maillard "Meurtres à l'île de Ré" tourné en novembre/décembre 2015
- une aide de 35.000€ à Cristal Production à La Rochelle pour ses missions d'accompagnement d'artistes et d'aide à la production.
- une aide de 15.000€ est octroyée à l'Atlantique Basket Pays Rochelais
- une aide de 220.000€ pour des travaux au niveau du gymnase du lycée Romsay et 80.000€ pour l'accès incendie du lycée Cordouan de Royan
- **une aide de 9.352€ à la SARL Servi Meca de Salles sur Mer pour ses actions de formation axées métiers (fraisage, tournage) au titre du CORDEFOP (Convention régionale de développement de l'emploi par la formation professionnelle).**
- une avance remboursable de 30.000€ pour le camping des Castors de Saint Simon de Bordes pour des travaux d'aménagement et de mise en accessibilité

**Dans la Vienne**, ont été votés les crédits suivants :

- une aide de 338.575€ à l'Office Public de l'Habitat de la Vienne pour la démolition de la tour 8 (Tour Lyautey) de la plaine d'Ozon à Châtelleraut
- une aide de 496.000€ à SIPEA Habitat pour la rénovation énergétique de 191 logements qui passeront de la classe énergétique D à B
- une aide de 60.000€ pour l'Union régionale pour l'Habitat des Jeunes en Poitou-Charentes
- **une aide de 25.929€ pour la SAS HL2 GROUP de Jaunay Clan dans le cadre du dispositif Contrat d'accompagnement à la stratégie internationale (entreprise de 4 personnes dans le domaine des objets connectés)**
- une subvention de 12.000€ pour l'aménagement du meublé touristique Montgolfière center à Châtelleraut
- une aide de 10.200€ pour le lycée des métiers Le Dolmen de Poitiers pour une résidence d'artistes de 6 semaines organisée autour de la photographie
- **une aide de 5.737€ à la SAS Cornet de Fleuré pour le formation de salariés à l'utilisation de logiciels de gestion dans le cadre du CORDEFOP**
- **une aide de 2.856€ à la SA MP Graphic de Mignaloux Beauvoir pour une formation sur une nouvelle machine numérique**

CR.

**Abonnez Vous!**